

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHASTRE
Avenue de Castillon, 71
1450 Chastre



Programme Communal de Développement Rural

Partie G : Synthèse

Juillet 2021



urbanisme - environnement – planification
mobilité - espaces publics et paysagers

Avenue Van Volxem, 79 – 1190 Forest
Tél : 32 2 779 13 55
agora@agora-urba.be – www.agora-urba.eu

Table des matières

1	Partie A – Analyse socio-économique du territoire	6
1.1	Présentation générale de la commune de Chastre	6
1.2	Atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la commune de Chastre	7
1.2.1	<i>Dimension physique (occupation et affectation du sol, milieu physique, milieu naturel, paysage, structure bâtie et patrimoine).....</i>	<i>7</i>
1.2.2	<i>Dimension humaine (démographie, ménages et logements et services et équipements)</i>	<i>8</i>
1.2.3	<i>Dimension sociale (indicateur d'accès aux droits fondamentaux, formation, chômage et précarité et actions sociales).....</i>	<i>10</i>
1.2.4	<i>Dimension économique (population active et emploi, emploi salarié, indépendant, activité économique agriculture et tourisme)</i>	<i>10</i>
1.2.5	<i>Dimension mobilité (réseau routier, transport en commun, réseau de modes doux, services de mobilité</i>	<i>11</i>
1.2.6	<i>Gestion publique du territoire communale.....</i>	<i>11</i>
1.2.7	<i>Equipements techniques.....</i>	<i>11</i>
1.3	Evaluation du respect des principes directeurs du développement durable.....	12
2	Partie B – Résultat de la participation de la population	13
3	Partie C – Diagnostic partagé.....	15
3.1	Introduction	15
3.2	Constats croisés par domaine	15
3.2.1	<i>Dimension physique – Enjeu « Aménagement du territoire, environnement et paysage</i>	<i>15</i>
3.2.2	<i>Dimensions humaine et sociale – Enjeux « Humain – services et équipement à la population » et « Cohésion sociale – Bien-être »</i>	<i>15</i>
3.2.3	<i>Dimension économique – Enjeu « économie locale ».....</i>	<i>16</i>
3.2.4	<i>Dimension mobilité – Enjeu « Mobilité active et sécurisée »</i>	<i>16</i>
3.2.5	<i>Dimension communication, information et participation citoyenne – Enjeu « Communication et information »</i>	<i>17</i>
3.2.6	<i>Dimension énergie – « Energie »</i>	<i>17</i>
3.2.7	<i>Gestion publique du territoire communal</i>	<i>17</i>
3.3	Evaluation du respect des principes directeurs du développement durable.....	18
4	Partie D – Stratégie de développement	19
4.1	Introduction	19
4.2	Défis chastros.....	19
4.2.1	<i>Défi 1 – Environnement</i>	<i>19</i>
4.2.2	<i>Défi 2 – Mobilité</i>	<i>20</i>
4.2.3	<i>Défi 3 – Économie.....</i>	<i>21</i>

4.2.4	<i>Défi 4 – Cohésion sociale</i>	22
4.2.5	<i>Défi 5 – Communication</i>	23
4.2.6	<i>Défi 6 – Énergie</i>	24
4.3	Lien entre la stratégie communale et principes directeurs du développement durable	25
5	Partie E – Fiches-projets	26
5.1	Introduction	26
5.2	Les fiches-projets	26
6	Partie F – Tableau récapitulatif	49

1 PARTIE A – ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

1.1 Présentation générale de la commune de Chastre

Chastre est une commune semi-rurale de la Province du Brabant-Wallon. Elle est entourée des communes suivantes : Walhain, Gembloux, Sombreffe, Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Étienne et Villers-la-Ville. D'une surface de 3,132 ha, elle regroupe sept villages, à savoir Chastre, Villeroix, Blanmont, Cortil-Noirmont, Gentinnes et Saint-Géry. Chastre possède 2 sites et 2 monuments classés.

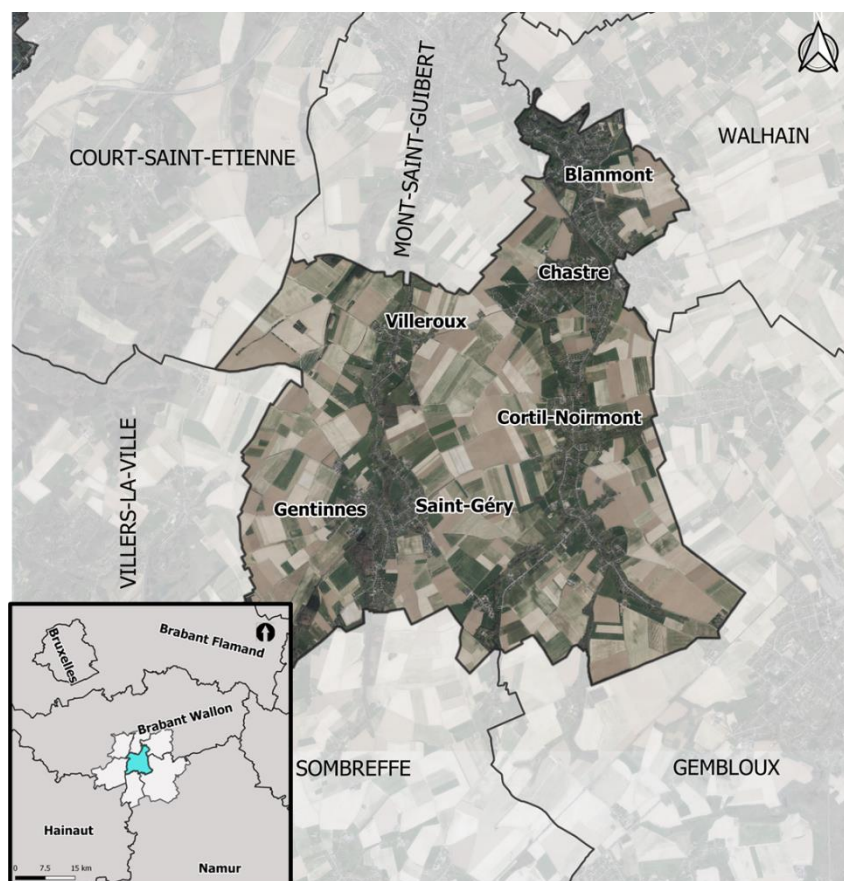


Figure 1 : Localisation de la commune de Chastre et de ses villages (Source : SPW, Cartographie : Agora)

La commune de Chastre compte, en 2019, un total de 7.647 habitants. C'est une commune que l'on peut qualifier de jeune avec la majorité de ses habitants (59%) âgés entre 20 et 60 ans, avec un âge moyen de 39,5 ans.

Selon les prévisions démographiques, la population de la commune devrait augmenter de 12% d'ici 2033.

Le territoire présente un relief peu marqué et est composé de deux vallées parallèles, toutes deux orientées Nord/Sud et qui s'inscrivent dans le bassin hydrographique de l'Escaut et le sous-bassin de la Dyle. Les deux rivières qui traversent la commune sont l'Orne et la Houssière.

Le sous-sol est composé de sables bruxelliens. Ceux-ci sont surmontés de loess, qui constituent ainsi un sol fertile, et donc propice aux cultures.

L'essentiel des terres non-artificialisées (83,4%) sont ainsi des surfaces agricoles (80,2%). Le restant est essentiellement départagé entre les superficies bâties (13% du territoire) et des terrains résidentiels (10%). Les activités agricoles sont assez actives dans la région : 57,2 ha sont exploités. Plus de la moitié des exploitations sont dédiées à la culture de céréales.

Aucun parc naturel ni de « Zone Natura 2000 » ne se trouvent dans la région. En revanche, le bois de l'Ermitage représente une réserve naturelle reconnue. Par ailleurs, on distingue 4 « Site de Grand Intérêt Biologique » (SGIB) :

- Bois de l'Ermitage ;
- Prairie humide du Champ de la Jonquière ;
- Marais de Nil-Pierreux ;
- Sources de l'Orne.

Le parc de logement de la commune a augmenté de 13% en 20 ans. La majorité de celui-ci est constitué de logement de type maison ouverte ou ferme. Une partie des parcelles publiques n'est pas encore bâtie et se trouve en zone non-urbanisable au Plan de Secteur. Le prix au m² des terrains à bâtir sont au-dessus de la moyenne régionale.

Le taux d'activité de la commune est assez élevé (71,4%) et le taux de chômage est assez faible (6,7%). Les travailleurs, principalement salariés, doivent majoritairement se déplacer en dehors de la commune pour aller travailler : seuls 5 % des Chastroids travaillent à Chastre. Les petites entreprises sont particulièrement représentées.

1.2 Atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la commune de Chastre

1.2.1 Dimension physique (occupation et affectation du sol, milieu physique, milieu naturel, paysage, structure bâtie et patrimoine)

Concernant l'occupation et l'affectation du sol, la majorité du territoire communal n'est pas artificialisé. De plus, le Plan de Secteur ne prévoit que 16% du territoire en zone urbanisable. Ces deux aspects constituent un facteur d'attractivité en maintenant le côté rural de la commune. On peut aussi remarquer la présence de 3 zones de parc comme atout pour la commune. Néanmoins, cela signifie que peu de terrains sont destinés à une urbanisation future, notamment en lien avec les prévisions démographiques. De même, il n'existe pas de réelles disponibilités en zone d'équipements et de services publics.

Pour ce qui est du milieu physique, la nature des sols et le faible relief sont adéquats pour les activités agricoles - en baisse - de la commune. Il existe néanmoins un risque de ruissellement et de coulées de boue si le labour est effectué en zone pentue. De même, le manque de diversité du sol restreint la diversité d'usage. Certaines parcelles agricoles sont potentiellement polluées.

Le plateau séparant les deux vallées, bien qu'étroit, peut constituer un facteur d'attractivité pour le développement de l'énergie renouvelable.

La commune dispose d'un réseau hydrographique dense et favorable au maillage écologique et à la qualité des paysages. Pour autant, ce réseau hydrographique est en partie mis à mal à cause des :

- Nombreux dépôts de déchets sauvages le long des deux rivières qui traversent le territoire ;
- Captages d'eau souterraine qui ne sont pas protégés ;
- Nitrates liés aux activités agricoles ;
- Pollutions de l'eau souterraine qui en découle en partie ainsi que des maisons non connectées au réseau d'égouttage.

De plus, plus d'un village est touché par la problématique des *coulées de boue* et des *inondations*. A noter que l'installation de Zones d'Extension de Crue et/ou d'Inondation Temporaire pourraient représenter une solution à ces problèmes.

A propos du milieu naturel, certains éléments du territoire chastroid possèdent un statut de protection (4 Sites de Grand Intérêt Biologique et 1 Réserve Naturelle, ± 40 arbres et haies remarquables). Le réseau écologique de la commune est plutôt pauvre et le « Plan Communal de Développement de la Nature » date de 1993.

En vue de favoriser la protection de l'environnement, il serait judicieux de recenser certaines zones comme des zones à statut de protection :

- 1) Recenser le bois communal de Saint-Géry/Gentignes et/ou les mares / étang ;
- 2) Recenser les 22 zones humides de la commune comme ZHIB.

Bien que des acteurs et outils écologiques existent, certaines lacunes peuvent être observées. A titre d'exemple, le PCDN manque de stratégies et d'initiatives. Par ailleurs, la faible connectivité entre les deux vallées constitue également une faiblesse naturelle non-négligeable du point de vue du réseau écologique.

L'existence d'un potentiel important en termes de maillage vert n'exclut pas le fait que différents éléments menaçant le réseau écologique subsistent :

- 1) L'intensification de l'agriculture ;
- 2) Poursuite de l'urbanisation ;
- 3) Fragmentation des habitats naturels.

Le paysage peut être observé à partir de différents points et lignes de vue remarquables. On peut aussi évoquer la présence de périmètres d'intérêt paysager (PIP) au sein de la commune. Parmi les nombreuses conséquences de l'urbanisation, il y a le fait qu'elle affecte le paysage d'une manière négative en refermant certains paysages et en menaçant la pérennité de paysages ruraux. Un autre risque, plus incertain cette fois-ci, est la privatisation des paysages en fond de vallée et le coût plus ou moins élevé de l'entretien des éléments structurants du paysage (haies, talus, ...). La qualité du paysage est considérée comme bonne en général, même si certaines nuisances impactent le cadre de vie quotidien (inondations, coulées de boue, ...).

Bien que l'on dispose de quelques ZACC, celles-ci sont limitées en taille et mal positionnées. On craint donc que le caractère villageois des entités soit menacé et que le phénomène de « cité dortoir » se développe dans l'avenir.

En ce qui concerne les espaces publics, on en dénombre quelques-uns, même s'ils sont peu aménagés et mal exploités, et des projets de réaménagement. La sécurité non adéquate des abords des espaces publics reste une menace non négligeable.

La commune se trouve à proximité du site de l'abbaye de Villers-la-Ville, qui peut être considérée comme un haut lieu patrimonial et culturel en Wallonie. Au niveau du patrimoine de la commune, on distingue 2 sites et 2 édifices ainsi que 150 biens qui sont considérés comme des éléments patrimoniaux. On note cependant une dégradation du patrimoine du à un manque d'entretien et une mauvaise mise en valeur.

1.2.2 Dimension humaine (démographie, ménages et logements et services et équipements)

Chastre est une commune jeune¹ et connaît une importante croissance démographique. Les faits suivants en découlent :

- 1) Il s'agit d'une commune attractive pour de nouveaux habitants ;
- 2) Il y a un risque d'urbanisation dans les territoires ruraux.

Elle est attractive étant donné sa position stratégique dans l'axe Bruxelles-LLN-Namur. Par ailleurs, au vu de sa localisation et du prix moyen des maisons inférieur au prix moyen des maisons à l'échelle de la Province, Chastre est sujette à une pression immobilière.

La commune possède un certain potentiel foncier. Certains quartiers connaissent de fortes concentrations des habitations tandis que d'autres quartiers sont moins peuplés. Cela a pour conséquence une moins bonne connexion aux services et équipements.

¹ on s'attend à un vieillissement de la population dans les années à venir

La typologie des ménages est dominée par le modèle « familial ». L'augmentation de petits ménages est synonyme de besoins spécifiques croissants en termes de logements qui doivent être comblés pour éviter la fuite de certains ménages. À noter qu'à l'avenir, de nombreuses fermes vont probablement pouvoir se reconverter en logements.

Le nombre élevé de maisons quatre façades représente un désavantage (consommation d'énergie et d'espace ainsi qu'une menace envers les espaces naturels et agricoles). Par ailleurs, la faible part d'immeubles à appartements et le peu d'habitats adaptés aux petits ménages et personnes âgées constituent également un problème. La production de plus en plus d'appartements devrait ainsi constituer une solution à ces problèmes à condition de prendre en considération les projections démographiques.

Bien que les prix de l'immobilier restent relativement faibles, beaucoup de jeunes Chastroids désirent s'installer dans la commune éprouvent du mal à se loger, notamment à cause des prix élevés des logements (en augmentation).

Concernant le parc de logements publics, celui de Chastre atteint 10 %. Cependant, les logements publics ne sont pas intégrés aux autres habitations.

Bien que la commune de Chastre compte un nombre important d'écoles maternelles et primaires existant dans la commune de Chastre, la moitié des enfants sont scolarisés dans une autre commune. Ce phénomène a même tendance à augmenter. Cela induit un effet négatif sur les dynamiques sociales des villages car les échanges entre les habitants de Chastre sont plus restreints. Par ailleurs, il n'y a pas d'école secondaire, ni d'Agence Locale de l'Emploi. Des solutions à ces problèmes seraient :

- 1) Un suivi des formations et des études à distances ;
- 2) Un enseignement alternatif.

Au niveau de la petite enfance, le taux d'accueil est supérieur à la moyenne wallonne. On craint cependant une insuffisance des structures d'accueil à l'avenir, notamment au vu des projections démographiques.

Bien que des activités soient développées pour les jeunes de la commune, celles-ci sont ponctuelles et on peut remarquer le manque de Maison de jeunes. Le manque de structure adaptée aux plus jeunes et la faible diversité de l'offre sportive pourraient inciter les familles à quitter la commune.

Il n'existe qu'une structure d'accueil pour les seniors. Celle-ci risque de ne plus être suffisante au vu du « papy-boom » pressenti. Par ailleurs, il n'y a que peu d'activités et d'associations adressées aux seniors.

Le nombre de médecins est considéré comme suffisant. À l'exception de deux établissements spécialisés pour les enfants et adolescents, il n'y a pas de réel centre hospitalier ou centre de soins dans la commune. Cependant, les besoins en termes de soins devraient s'accroître avec le vieillissement de la population prévu à moyen terme (papy-boom).

La commune de Chastre se trouve à proximité de pôles culturels (Bruxelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Gembloux, ...) et dispose d'une bonne accessibilité avec ceux-ci. Quelques initiatives et événements culturels prennent place au sein de la commune. Relativement peu attractifs, ils risquent de disparaître avec le temps. On peut également noter l'absence d'un centre culturel.

1.2.3 Dimension sociale (indicateur d'accès aux droits fondamentaux, formation, chômage et précarité et actions sociales)

La qualité de vie est relativement bonne, si ce n'est que le score² des « moyens de vie » est inférieur à la moyenne wallonne au niveau des thématiques de la mobilité, l'accès aux soins de santé et l'accès à un espace vert récréatif.

Chastre dispose d'une population très qualifiée, mais n'exploite pas suffisamment cet atout dans des activités associatives ou récréatives.

Par ailleurs, la commune dispose de beaucoup de logements sociaux.

Le taux de chômage est faible. Deux problèmes majeurs sont à noter :

- 1) Revenu moyen inférieur à la plupart des communes voisines ;
- 2) Ecart important entre les revenus.

Ce dernier problème tend à créer un écart au sein de la population en fonction de leur situation socio-économique.

Toutefois, des structures sociales sont présentes au sein de la commune (CPAS, Maison de la Régie des Quartiers « Alpha-Chastre », et Le Système d'Echange Local (SEL)). On craint cependant une fracture sociale.

Le nombre de bénéficiaires des aides sociales (RIS) et GRAPA est inférieur à la moyenne wallonne. Cependant, ces aides risquent de ne plus combler les besoins des Chastrais à l'avenir.

1.2.4 Dimension économique (population active et emploi, emploi salarié, indépendant, activité économique agriculture et tourisme)

L'essentiel des Chastrais travaillent en dehors de leur commune parce que le nombre d'emplois dans la commune est très faible et même en baisse dans le secteur secondaire (en hausse dans le secteur tertiaire), ce qui risque de pérenniser la situation de dépendance aux pôles extérieurs. On espère cependant que le caractère rural de la commune, considéré comme un caractère attractif, et l'arrivée d'activités économiques changent la situation.

On observe une diversité d'activité plus accrue dans le monde des indépendants que dans celui des salariés. De plus, le nombre d'indépendants est en hausse. Cela montre l'attractivité de la commune pour les potentiels futurs entrepreneurs indépendants et les petites entreprises.

Comme dit plus haut, 80 % du territoire communal est affecté à une activité agricole. Néanmoins, cette activité n'emploie qu'une très faible proportion de la population. De plus, plusieurs problèmes liés à cette activité peuvent être recensés :

- 1) Érosion du nombre d'exploitants ;
- 2) Agriculture biologique quasiment inexistante ;
- 3) Exploitation sylvicole très faible ;
- 4) Accentuation des impacts environnementaux liés aux activités agricoles.

Au niveau touristique, bien que de nombreuses balades sont inventoriées et qu'il existe un syndicat d'initiative, la commune de Chastre manque d'initiatives relatives au tourisme.

² A partir d'un outil d'analyse prenant en compte 6 indicateurs (santé et soins, logement, enseignement/formation, emploi, revenu et pouvoir d'achat et finalement la mobilité), on attribue un score situé entre 0 et 1 pour quantifier la qualité de vie. A noter que la valeur « 1 » étant une situation idéale par rapport à l'indicateur en question.

1.2.5 Dimension mobilité (réseau routier, transport en commun, réseau de modes doux, services de mobilité)

L'accessibilité autoroutière est bonne mais certains carrefours sont problématiques pour les communes voisines. A cause de la croissance démographique on s'attend à un accroissement général du trafic. Toutefois, cela pourrait être évité via l'usage des mobilités alternatives.

La commune est desservie par plusieurs lignes de transport en commun (essentiellement pour le public scolaire). Néanmoins, la situation pourrait être améliorée à l'aide des subsides et du projet dans le secteur de la gare de Chaste. Le manque de transports en commun augmente la dépendance à la voiture.

Quant au réseau de modes doux, il pourrait être amélioré et rendu plus sûr. On pourrait également ajouter des parkings de covoiturage et/ou un système d'autopartage de type Cambio ou autre pour faciliter la mobilité alternative des habitants.

1.2.6 Gestion publique du territoire communale

La commune est équipée de plusieurs outils stratégique (SSC, PICM, PCDN, ...). Les faiblesses principales de ces outils sont leur caractère relativement ancien et la difficulté de les mettre en œuvre. Néanmoins, la commune a lancé une Opération de Développement Rural (ODR) afin de mettre en place un outil de réflexions stratégiques et une programmation d'actions à l'échelle de la commune. Par ailleurs, une certaine rigueur budgétaire est d'application en ce qui concerne les actions qui découlent des différents outils déjà existant.

D'un point de vue du développement durable, l'implication des différents programmes déjà mis en place est irrégulière. Il est également à noter que la vision du *développement durable* existe au sein de la commune, mais est moins développée dans certains domaines (fonctionnement de la commune, espaces publics, ...). Il s'agit d'une piste à ne pas négliger.

La commune prend également des initiatives d'échanges supra communaux. A titre d'exemple on pourrait évoquer les différentes participations auxquelles participe la commune (contrat de rivière, coordination Ouest BW entre les centres culturels, etc.), le thème de la mobilité qu'elle aborde à l'échelle intercommunale (PICM) ainsi que sa coordination avec les communes voisines par rapport au « Groupe d'Action Locale » (en lien avec le développement rural).

On notera toutefois qu'un manque de coordination structuré impact ces échanges. Ces différentes coordinations supra communales dépendent des interactions. On peut s'attendre à de l'entraide comme à de la concurrence.

Pour conclure, on notera que la commune bénéficie d'une bonne information communale, bien que perfectibles, et que les offres participatives sont limitées.

1.2.7 Equipements techniques

L'électricité et l'eau sont bien distribuées, en revanche ce n'est pas le cas pour le gaz ; certains villages ne sont pas raccordés au gaz. Le mazout est le principal combustible utilisé sur le territoire. On s'attend tout de même à une amélioration des performances énergétiques des bâtiments et à un recours aux énergies renouvelables.

Le réseau de télécommunication est bon, quoique des améliorations peuvent encore être apportées. En effet, les personnes vivant à proximité des antennes sont affectées par des nuisances.

Finalement, les déchets sont bien traités et les habitants sont conscients de la nécessité de réduire les déchets, il manque néanmoins un parc à conteneur sur le territoire communal. Sa présence réduirait les dépôts illicites de déchets.

1.3 Evaluation du respect des principes directeurs du développement durable

Le diagnostic fait état de la situation actuelle et est passé au crible des 17 objectifs du développement durable. Ceux-ci sont regroupés sous 5 thématiques.

Ainsi, le positionnement de la commune de Chastre par rapport aux différentes catégories varie entre faible (+), moyen (++) et fort (+++) :

Humanité	++
Planète	++ / +++
Prosperité	+ / ++
Paix	++
Partenariats	++

2 PARTIE B – RÉSULTAT DE LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

La participation citoyenne fait partie intégrante de l'Opération de Développement Rural et la population chastroise a été intégrée durant toutes les étapes d'élaboration du PCDR. La dynamique participative a débuté concrètement en 2017. Cette co-construction entre la Commune, les citoyens, le bureau d'études, la FRW, etc. s'est déroulée en un peu plus de 3 ans et demi. Malgré une attention toute particulière visant à respecter au mieux les délais d'élaboration initialement prévus, deux événements extérieurs et non maîtrisables sont venus retarder le processus :

- **Les élections communales d'octobre 2018** ont causé une interruption du processus participatif de **9 mois** (entre avril et décembre 2019).
- **La pandémie mondiale de covid-19** a causé un arrêt et un ralentissement dans l'élaboration à partir de mars 2020 jusqu'à l'approbation de l'avant-projet du PCDR par la CLDR. Néanmoins, suite à la mise en place perpétuelle de nouvelles méthodes de travail adaptées, l'élaboration a pu perdurer de manière intermittente en fonction du contexte grâce aux outils numériques développés par la FRW. Dans ce contexte particulier, la Commune de Chastre et la CLDR sont restées très actives en poursuivant et finalisant son élaboration.

La ligne du temps ci-dessous résume dans les grandes lignes le processus d'élaboration du PCDR et met en avant le volet de la participation citoyenne :

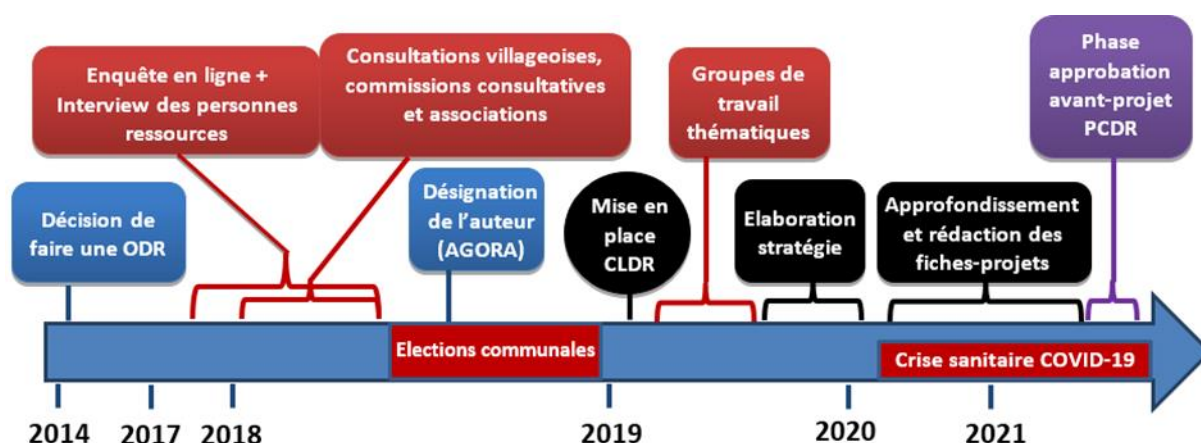


Figure 2 : Ligne du temps des différentes étapes de l'élaboration du PCDR de Chastre (Source : FRW, 2021)

La phase de consultation ainsi que la phase d'élaboration du PCDR ont permis d'associer un nombre et une diversité importante de Chastriens à l'aide de différentes méthodes de travail : enquêtes et travail en ligne, consultations villageoises en présentiel, consultations d'acteurs particuliers (commissions, associations, le monde de l'enseignement, etc.), mise en place de Groupes de Travail thématiques, plateforme participative, activités de la CLDR, visites de terrain, etc. Tout cela a permis de collecter une base d'information substantielle sur la perception du territoire par ses habitants, d'établir un diagnostic participatif et de co-construire la stratégie de développement et les projets à mettre en œuvre pour les dix prochaines années.

La Commission Locale de Développement Rural, constituée de 48 citoyens et de 12 mandataires communaux, s'est réunie une dizaine de fois à chaque étape clé de l'élaboration du PCDR et de sa stratégie. Un solide groupe des membres de la Commission s'est révélé actif de manière constante durant toute l'élaboration. Finalement, l'avant-projet de PCDR a pu être approuvé par une CLDR largement représentée lors d'une réunion hybride présentielle/virtuelle.

Durant cette phase d'élaboration, deux Groupes Actions ont été mis en place et ont permis d'avoir des actions concrètes très rapidement ; Un GA « création d'un label Chastrois » pour promouvoir les circuits courts, la production locale et les services locaux chastrois (artisans, fermiers, services...) et un GA « journée découverte association + communication » pour créer et renforcer la synergie entre les associations locales et mieux les faire connaître auprès de la population.

La participation citoyenne de l'ODR de Chastre en quelques chiffres :

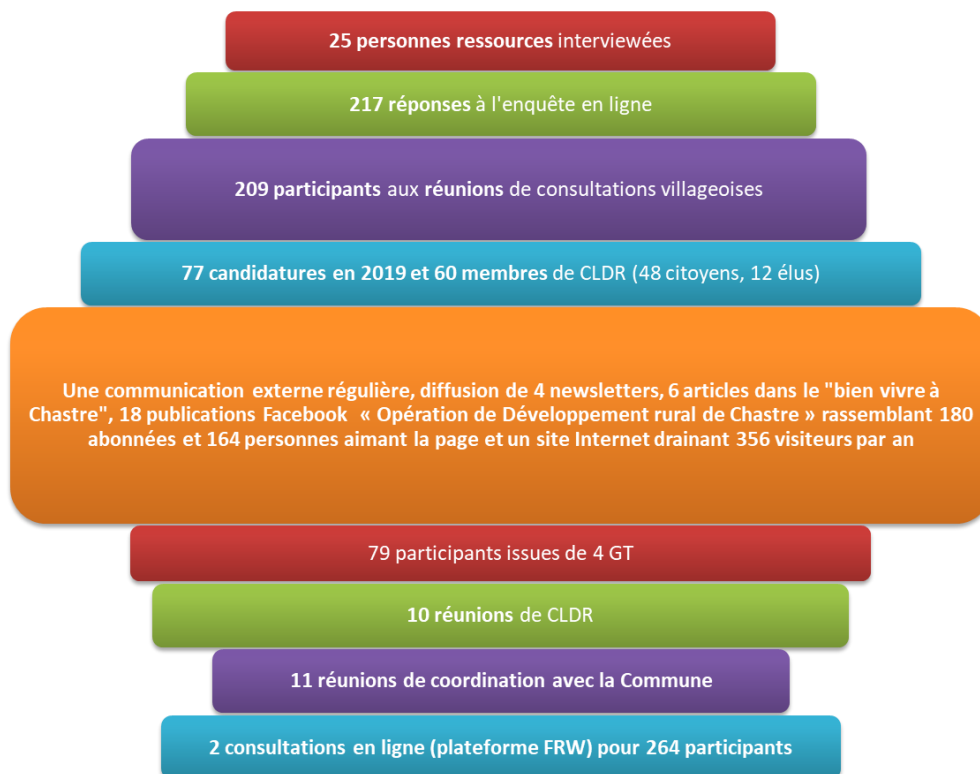


Figure 3 : Participation citoyenne de l'ODR de Chastre en quelques chiffres (Source : FRW, 2021)

3 PARTIE C – DIAGNOSTIC PARTAGÉ

3.1 Introduction

Le diagnostic partagé résulte du croisement entre les données socio-économiques reprises dans la partie « A – Diagnostic socio-économique du territoire » et des commentaires émis par la population locale et les personnes ressources rencontrées par la Fondation Rurale de Wallonie.

Le diagnostic partagé permet ainsi de faire ressortir les premières pistes d'enjeux afin de déterminer, par après, les défis que la commune souhaite relever.

3.2 Constats croisés par domaine

3.2.1 Dimension physique – Enjeu « Aménagement du territoire, environnement et paysage »

Les paysages de la commune sont dominés par l'agriculture conventionnelle sur les plateaux et par un habitat au caractère villageois dans les fonds de vallées malgré l'existence de lotissements aisés (Blanmont) ou sociaux (Chastre, Saint-Géry). De plus, l'ADESA a identifié sur le territoire :

- ❖ 5 périmètres d'intérêt paysager ;
- ❖ 1 ligne de vue remarquable ;
- ❖ 3 points de vue remarquables.

Ceux-ci méritent d'être conservés, malgré l'évolution du tissu bâti en lien avec l'accroissement de la population.

En ce qui concerne le maillage écologique, il est essentiellement tourné vers le réseau hydrographique (plus particulièrement le long de la Houssière). Celui-ci n'est pas très riche et mériterait d'être renforcé, en s'appuyant notamment sur une vision à long terme et une meilleure connexion entre les deux vallées (l'Orne et la Houssière). A noter tout de même que la commune de Chastre est déjà engagée dans la protection de la nature (Convention « Bords de routes », Plan Maya, Semaine de l'arbre, ...).

En raison du vieillissement de sa population, notamment agricole, et de sa proximité avec la Région bruxelloise, Ottignies/Louvain-La-Neuve et Gembloux, Chastre est sujette à la pression foncière tandis que les outils de planification sont obsolètes (urbanisme, mobilité, environnement).

Le patrimoine bâti compte 3 biens classés, ainsi qu'un petit patrimoine de qualité qui pourrait être davantage valorisé (fermes, moulins, églises, venelles, etc.).

Ces différents constats ont permis de faire ressortir l'enjeu « Aménagement du territoire, environnement et paysage ». **Cet enjeu fera l'objet d'un défi à part entière, le défi « Environnement ».**

3.2.2 Dimensions humaine et sociale – Enjeux « Humain – services et équipement à la population » et « Cohésion sociale – Bien-être »

La proximité de la commune avec Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Namur entraîne une pression croissante sur le foncier disponible et joue sur le prix de vente de plus en plus élevé de l'immobilier.

De plus, la démographie de la commune présente une part assez importante des jeunes et des aînés au sein de la population chastroise. Ces profils ont des besoins spécifiques en termes d'équipements.

Or, on remarque un manque de Maison de jeunes et d'infrastructures d'accueil et d'activités pour les aînés. De même, l'offre sportive de la commune est limitée malgré le développement de certains projets en cours ou récent (skate parc, agora space, ...). Toutefois, en plus des structures dédiées, le tissu associatif de Chastre est dense et touche tous les âges.

De manière générale, un manque de lieux de rencontres est ressenti, ainsi qu'un déficit en termes d'espaces publics de convivialité. Il pourrait s'agir de lieux polarisants en cœur des villages.

Ces aspects représentent un risque par rapport au maintien des autochtones.

A noter néanmoins que le taux d'accueil de la petite enfance est supérieur à la moyenne wallonne. De même, il est important de reconnaître l'engagement de la commune par rapport à l'accès au logement pour tous (10% de logements sociaux).

L'évolution du profil de la population induit des disparités entre les revenus les plus hauts et les plus faibles. De plus, le manque d'emplois locaux à Chastre oblige de nombreux habitants à travailler en dehors de la commune. Les habitants ne se croisent donc plus dans ce contexte. De plus, le manque d'emplois locaux entraîne aussi une plus grande difficulté d'accès à l'emploi pour les quartiers sociaux.

L'intégration du public et des quartiers socialement défavorisés (la cité sociale de Chastre) est perfectible. Outre le CPAS, la commune dispose de plusieurs structures dédiées aux solidarités : Régie de Quartier « Alpha-Chastre » et Le Système d'Echange Local (SEL). S'y ajoutent des mouvements de jeunesse, des clubs sportifs, une salle de spectacles, le PCDN, des asbl...

Au vu des différents constats, deux enjeux ont pu être mis en évidence : l'enjeu « *Humain – Services et équipements à la population* » et l'enjeu « *Cohésion sociale et bien-être* ». **Ces deux enjeux, relativement proches, seront fusionnés au sein du défi « Cohésion sociale ».**

3.2.3 Dimension économique – Enjeu « économie locale »

Chastre n'est pas une commune attractive en termes d'emploi mais se situe à proximité de pôles d'emplois. Le secteur tertiaire prédomine (enseignement & administration) et ce, depuis plusieurs années. Chastre possède une ZAE au plan de secteur et celle-ci est bien positionnée mais inexploitée, au Nord de l'ancienne Sucrerie. Précisons également l'existence d'un projet de nouvelle ZAE Walhain (nationale).

Le secteur agricole occupe plus de 80% des terres communales et n'occupe qu'une très petite minorité de la population active. Il est caractérisé par une lente érosion des exploitants de moins de 50 ans et une faible présence de l'agriculture biologique en comparaison aux communes voisines.

Les ressources touristiques peuvent être considérées comme limitées.

Ces différents constats ont permis de mettre en évidence l'enjeu « Economie locale ». **Cet enjeu fera l'objet d'un défi à part entière, le défi « Economie ».**

3.2.4 Dimension mobilité – Enjeu « Mobilité active et sécurisée »

Chastre a connu une forte hausse démographique ces dernières années (+10 % en 10 ans) mais n'a pas encore actualisé son Plan Intercommunal Communal de Mobilité, approuvé en 2003. Il n'est donc plus en adéquation avec les changements du territoire et l'évolution de la population. De même, en se basant sur les chiffres du PICM (2003), il n'y a pas de flux de transit à Chastre.

Le recours à la voiture reste majoritaire, avec pour conséquence un trafic important aux heures de

pointe (trafic « ressenti » par la population) et un sentiment d'insécurité de la part des usagers « faibles ». La N4 (Gembloux – Ottignies/Louvain-La-Neuve), en limite du territoire, n'a à priori, pas d'impact direct³.

Quant au réseau de modes doux, il peut être qualifié de bon mais peu mis en valeur. Deux stations SNCB, un Proxibus et des lignes TEC constituent une offre correcte en matière de transports en commun, en particulier pour les scolaires. Certains citoyens restent toutefois isolés.

Ces différents constats ont permis de mettre en évidence l'enjeu « Mobilité active et sécurisée ». **Cet enjeu fera l'objet d'un défi à part entière, le défi « Mobilité ».**

3.2.5 Dimension communication, information et participation citoyenne – Enjeu « Communication et information »

Le site internet communal est à améliorer.

Il s'agit ici d'un enjeu transversal, l'enjeu « Communication et information ». Néanmoins, cet aspect est assez important que pour **faire l'objet d'un défi à part entière, le défi « Communication ».**

3.2.6 Dimension énergie – « Energie »

Le mazout est le principal combustible utilisé sur le territoire. Or, il existe un potentiel avec le développement de l'éolien sur le plateau (Saint-Géry – Cortil-Noirmont).

Au niveau de la collecte des déchets, un programme ambitieux a été lancé depuis deux ans.

On notera également la participation au programme POLLEC (Politique locale Énergie Climat).

Ces constats ont permis de mettre en évidence l'enjeu « Energie ». **Cet enjeu fera l'objet d'un défi à part entière, le défi « Energie ».**

3.2.7 Gestion publique du territoire communal

La commune est équipée de nombreux outils (PCDN, SDC, ...) stratégique de développement mais ceux-ci sont considérés comme obsolètes et souvent inconnus de la population.

La commune souhaite mettre en place une démocratie plus intégrée dans les actions quotidiennes. En effet, on dénombre beaucoup de commissions mais celles-ci sont peu actives. Il en découle une participation citoyenne limitée mais celle-ci est actuellement en phase de réanimation.

Il y a une volonté de promouvoir l'intercommunalité au quotidien (équipements, prêts de matériel, circuits courts, ...).

De plus, la supracommunalité est limitée à des documents de gestion (Contrat de Rivière, Police, ...)

Bien que la gestion du territoire commune soit un aspect transversal, **aucun enjeu particulier n'a été mis en évidence de manière à en faire un défi à part entière.** Cet aspect n'a néanmoins pas été oublié puisque différents éléments de cette thématique seront intégrés dans les défis précédemment évoqués.

³ Les derniers comptages datent également de 2003.

3.3 Evaluation du respect des principes directeurs du développement durable

De la même manière que dans le « diagnostic socio-économique du territoire », le « diagnostic partagé » est passé au crible des 17 objectifs du développement durable. Ceux-ci sont regroupés sous 5 thématiques.

Ainsi, le positionnement de la commune de Chastre par rapport aux différentes catégories varie entre faible (+), moyen (++) et fort (+++) :

Humanité	++
Planète	++ / +++
Prosperité	++
Paix	++
Partenariats	++

4 PARTIE D – STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

4.1 Introduction

La stratégie de développement reprend les axes d'actions et objectifs à atteindre pour répondre aux différents défis dégagés en réponse aux faiblesses du territoire chastrois. Ces faiblesses et défis ont été déterminés à l'aide du diagnostic socio-économique du territoire (partie A) et du diagnostic partagé (partie C), de rencontres avec les personnes ressources, de réunions de consultation et des groupes de travail.

4.2 Défis chastrois

4.2.1 Défi 1 – Environnement

« Parions qu'en 2031, Chastre sera fortement engagée dans la reconstitution de son maillage écologique. La préservation et la valorisation de son cadre de vie, de son paysage rural, de son identité culturelle et de son patrimoine tout en intégrant les enjeux du futur constitueront ses priorités »

Ce défi exprime la nécessité de penser l'aménagement du territoire de Chastre afin de pouvoir offrir une bonne qualité de vie pour les habitants tout en prenant en compte **l'évolution démographique** prévue pour les années à venir.

Il s'agira de penser aux besoins de chacun, en particulier ceux des jeunes, qui sont souvent scolarisés à l'extérieur, et des personnes âgées qui seront de plus en plus nombreuses selon les projections. Ces besoins devront être pris en compte dans une vision à long terme en adéquation avec une volonté de maintenir et d'améliorer le **cadre rural et naturel** de qualité de la commune.

Les objectifs liés à ce défi sont :

1.1 Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural (paysage, terres agricoles, patrimoine naturel)

Il s'agit, principalement, d'actualiser de manière cohérente certains des outils communaux que possède la commune (PCM et le PCDN sous forme d'un diagnostic environnemental) et de mettre en place un nouvel outil (GCU) afin de pouvoir répondre aux différents besoins de la population en harmonie avec l'environnement semi-rural de la commune.

D'autre part, il s'agit de s'engager dans des actions plus précises à des endroits stratégiques, notamment en termes de biodiversité, sur le territoire chastrois.

1.2 Créer un maillage vert et bleu continu

Le réseau écologique de la commune étant assez pauvre et particulièrement axé sur le réseau hydrographique, il mérite une attention en vue de son enrichissement.

1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local

La commune bénéficie d'un patrimoine bâti, culturel et traditionnel important en plus de son patrimoine naturel. Néanmoins, le patrimoine chastrois dans son ensemble n'est pas assez mis en valeur auprès des citoyens et des touristes. Il s'agira alors de favoriser l'émergence d'actions et d'événements en lien avec le patrimoine chastrois dans son ensemble.

4.2.2 Défi 2 – Mobilité

« Parions qu'en 2031, Chastre sera une commune où la « multimodalité » sera une réalité et dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité. Elle saura assurer le déplacement des cyclistes, des piétons et des écoliers aux cœurs des villages »

Le réseau contraignant, l'éloignement aux services (écoles, emploi, loisirs, ...) et les mauvaises connexions aux transports en commun ainsi que des fréquences de bus qui ne conviennent qu'à un public particulier, à savoir les écoliers, encouragent actuellement l'autosolisme. Ce défi exprime donc la nécessité de **revoir la façon de se déplacer** à Chastre et ainsi améliorer le cadre de vie des habitants. Il s'agit de mettre en place et de favoriser l'utilisation de **modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle**, sans pour autant l'oublier. L'idée est de permettre aux usagers faible de réinvestir l'espace public en toute sécurité, soit via la séparation soit via la cohabitation des modes dits « durs » et « doux ».

Les déplacements considérés englobent non seulement une autre utilisation de la voiture, comme le co-voiturage ou l'autopartage, mais aussi une révision des fréquences de bus et des pôles multimodaux de la commune ainsi qu'une sécurisation du réseau cyclo-piéton, déjà bien présent à Chastre, pour favoriser leur utilisation. En effet, Chastre possède déjà des atouts très intéressants pour favoriser la mobilité alternative : gares, venelles, réseau de sentiers, ...

De plus, la mobilité constitue un aspect non négligeable de l'enjeu énergétique à l'échelle de la commune.

Les objectifs liés à ce défi sont :

2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau et des « cœurs » de village

Il existe plusieurs points noirs sur le territoire de Chastre qui nécessitent l'intérêt des autorités afin de minimiser le sentiment d'insécurité routière envers les usagers faibles, comme les cœurs de village ou encore certains carrefours avec les communes voisines. Les abords d'écoles, les gares et leurs espaces de stationnement ne sont pas non plus épargnés par des situations particulièrement dangereuses. Il est également important de mieux considérer les circulations des PMR à l'échelle du territoire communal.

2.2 Favoriser la multimodalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture)

Du fait de l'augmentation pressentie de la population, la dépendance à la voiture pour se déplacer pourrait éventuellement devenir problématique. Chastre profite d'un réseau en transport en commun relativement bien fourni mais dont les cadences ne conviennent pas à la majorité des habitants. De même, le réseau de sentier et de chemin est également bien fourni mais pas assez connu des Chastrois.

Il faut donc veiller à créer plus de connexions entre les différents modes de transport au sein de la commune (sécurisation, équipements, information, ...) et à valoriser les connexions déjà existantes.

2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce

De nombreuses actions et infrastructures liées à la mobilité douce utilitaire et de loisir sont déjà présentes sur l'entité mais nécessitent encore des améliorations, que ce soit en termes d'entretien, d'aménagements cyclables supplémentaires, de stationnements sécurisés, de signalisation ou encore de destinations clés qui peuvent être atteintes en toute sécurité (ex : Gembloux).

De manière générale, l'ossature est bien présente mais il reste à développer, promouvoir et encourager son utilisation par la population et les touristes.

2.4 Coordonner et développer l'offre en modes de transport alternatifs

De nombreux facteurs favorisent l'utilisation excessive de la voiture. Les habitants souhaitent donc encourager les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle. La commune a besoin d'actions touchant autant à la mobilité active que collective, que ce soit la mise en place de nouvelles infrastructures nécessaires aux modes doux et leur sécurisation ou d'un système de partage de véhicules adaptés à tous (PMR inclus).

Il faudra également encourager de nouveaux comportements chez les habitants et usagers en veillant à la cohérence de l'offre proposée aux Chastrois pour garantir une multimodalité aisée.

4.2.3 Défi 3 – Économie

« Parions qu'en 2031, Chastre sera une commune qui aura assuré son développement économique, instauré une synergie entre ses entrepreneurs, en revendiquant son caractère rural et une production locale / artisanale de qualité »

L'**agriculture** ainsi que le potentiel de **diversification de l'économie locale** sont les deux piliers sur lesquels se base ce défi.

En effet, le territoire communal est composé à plus de 80% de terrains agricoles et présente encore des potentialités de développement dans les années à venir. Il y a donc lieu de valoriser ce tissu entrepreneurial important en mettant en place des structures favorisant la communication entre agriculteurs, commerçants et habitants ainsi que la promotion et l'accès aux produits locaux.

Néanmoins, Chastre recèle également d'un potentiel non négligeable de développement et de diversification de l'économie locale au vu de son attractivité pour les petites entreprises, notamment via son attractivité pour les jeunes familles (et ainsi, pour de potentiels nouveaux chefs d'entreprises). Cela permettrait d'éviter que la commune ne devienne une « cité dortoir ».

3.1 Soutenir les productions locales artisanales

Dans le cadre de cet objectif, il est question de favoriser le développement des circuits courts et de favoriser le savoir-faire local, notamment en insistant sur la potentielle fonction commerciale des petites exploitations. En effet, celles-ci prennent place au sein des villages et participent à l'identité rurale de la commune. En encourageant l'adoption de nouvelles habitudes comme une consommation locale, il sera possible de pérenniser à la fois les petites exploitations mais également la ruralité de la commune.

3.2 Favoriser la transition et le patrimoine agricole

Plusieurs facteurs participent de manière concomitante à la disparition des petites exploitations en faveur des exploitations industrielles. Une façon de lutter contre cette tendance est, d'une part, de mieux accompagner les agriculteurs qui ne souhaitent pas s'inscrire dans cette dynamique et, d'autre part, permettre un accès plus aisé aux terres pour les jeunes maraîchers afin d'assurer la relève.

De manière générale, l'agriculture et les efforts en matière d'environnement ne sont pas bien connus de la population. Il en découle alors un décalage entre les perceptions du monde agricole et la réalité de terrain et une distance sociale de plus en plus importante. Il est dès lors important de recréer un lien entre les agriculteurs et le reste des habitants de Chastre.

3.3 Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges

L'identité rurale de Chastre ainsi que sa localisation à proximité de grands pôles urbains et de la capitale nécessitent de repenser la dynamique de travail au sein de la commune en termes de modes, de lieux et d'échanges. Une nouvelle dynamique pourra alors constituer un atout afin d'attirer des nouvelles petites entreprises et ainsi diversifier l'offre en services et commerces, actuellement considérées comme peu satisfaisante.

3.4 Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux

L'idée est de mettre en réseau les différents acteurs de l'économie locale, nouveaux et plus anciens, pour permettre l'émergence de services ou commerces complémentaires. Une telle dynamique facilitera le développement de partenariats et ainsi la mise en place de nouvelles façons de produire, de distribuer ou encore de fournir des services aux entreprises.

Les partenariats pourront même concerner des start-ups pour les aider à se développer.

4.2.4 Défi 4 – Cohésion sociale

« Parions qu'en 2031, Chastre sera toujours cette commune ouverte aux autres, favorisant l'entraide, la diversité sociale et le bien-être au quotidien de ses habitants. Elle saura assurer à ses habitants un bon niveau d'équipement pour la Jeunesse, la Culture et le Sport »

Chastre est une commune plurielle. Sa population, vieillissante, est composée de ménages pouvant être précarisés et/ou marginalisés et de jeunes souvent oubliés en raison de leur scolarisation à l'extérieur de la commune. Elle attire toutefois régulièrement de nouveaux résidents. Ainsi, il est important de créer des opportunités de rencontres et d'échanges afin de **rassembler tous les habitants** et d'assurer une cohésion sociale entre chaque tranches de la population.

La pérennisation de ces opportunités de rencontres et d'échanges passe par le développement de **lieux de rencontre, d'équipements et de services de qualité**. Ceux-ci doivent pouvoir répondre tant aux besoins des jeunes que des personnes âgées, et ce pour de potentielles occupations communes lors d'activités intergénérationnelles. Ainsi, en plus de la qualité, il faudra veiller à respecter une équité territoriale pour éviter de réduire la vie sociale locale à l'échelle des villages.

Ces différents éléments participent de manière non-négligeable à la qualité de vie des Chastrois. Néanmoins, la qualité de vie passe aussi par l'accès à un **logement de qualité**. Le parc de logement de Chastre devra ainsi, à l'avenir, être repensé afin d'être en adéquation avec les besoins des habitants de demain : petits logements, habitat intergénérationnel, habitat groupé, habitat léger, possibilités de colocation, ...

4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois

L'objectif est de (ré)aménager des espaces et des équipements afin d'améliorer leur convivialité et attirer les Chastrois de tous les villages pour s'y rencontrer. Il faudra également renforcer la visibilité du tissu associatif par rapport aux activités organisées et/ou des personnes pouvant profiter des actions des différentes associations chastroises. En agissant sur ces deux aspects, il sera possible de recréer un lien entre les villages et de faire émerger un sentiment d'appartenance à la commune.

4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages : favoriser la mixité sociale

L'isolement social peut toucher toutes les tranches et catégories sociales d'une population. Il s'agit ainsi de s'assurer que les opportunités de rencontres soient pensées à l'échelle de la commune et accessible de manière plus ou moins régulière par tous. Il faudra ainsi veiller à une communication efficace en termes de services, d'activités et des acteurs clés.

4.3 Lutter contre la précarité

L'idée est d'agir sur les autres aspects de la précarité que l'accès aux logements, c'est-à-dire la possibilité d'offrir des espaces publics et verts de qualité afin que tout le monde puisse profiter d'extérieurs, la possibilité d'offrir des alternatives à la voiture individuelle pour se déplacer sur le territoire, créer des emplois ou encore accompagner la recherche d'emploi, mettre en place des formations, ...

Il n'existe pas une réponse unique à la précarité. Il est ainsi plutôt question d'initier des réactions en chaîne pour sortir de situations précaires. Cet objectif est donc à mettre en lien avec d'autres objectifs des différents défis.

4.4 Améliorer la santé et l'accès aux soins

La dynamique démographique de la commune est susceptible d'induire des besoins grandissant en termes de soins de santé. Or, les pôles médicaux ont tendance à se regrouper et se trouvent relativement éloignés de la commune. Il s'agira ainsi d'offrir plus de ressources au plus près des habitants.

4.5 Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun

Une partie de la population de Chastre, et principalement les jeunes, se voient contraints de quitter la commune car ils ne trouvent pas de logement adéquat par rapport à leurs besoins (prix, pas adaptés aux PMR, taille, ...). L'idée est de soutenir un dynamique de diversification des logements et veiller à ce qu'une partie des logements soient abordables pour les revenus moyens et modérés. Cela permettra de maintenir une mixité de logements et d'intégrer toutes les tranches et catégories sociales de la population.

4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous-utilisés

Les habitants et les associations ont besoin de lieux de rencontres, notamment en intérieur. Certains locaux connus et publics étant sous-utilisés, il s'agit de leur offrir une meilleure visibilité mais aussi, dans le cas de certains, de les rénover. Cet objectif permettra ainsi de répondre aux besoins de la population, de lutter contre l'abandon et la détérioration des bâtiments, d'améliorer le cadre de vie et de préserver l'identité rurale de la commune.

4.7 Renforcer l'ancrage local des écoles

Chastre ne comptabilisant aucune école secondaire, à partir d'un certain âge, tous les jeunes sont scolarisés ailleurs. Afin de consolider la place des jeunes dans la dynamique communale et éviter un départ une fois adulte ou un désintérêt total pour la vie communale, il faut les intégrer au travers de diverses activités mettant en valeur le patrimoine de Chastre. Pour que chaque enfant soit concerné, il est important que cet ancrage se fasse par le biais des écoles.

4.2.5 Défi 5 – Communication

« Parions qu'en 2031, Chastre assurera auprès de ses concitoyens une communication plus « Inclusive » et une participation citoyenne au quotidien. Intensifier les collaborations avec les communes voisines »

La communication au sein de la commune est un des point faible de Chastre. Elle doit être repensée afin de pouvoir atteindre tous les citoyens et pour véhiculer les attentes, les perceptions et les aspirations des Chastrois. En effet, une meilleure communication permettra d'améliorer la **participation citoyenne** : au mieux les citoyens sont informés, au mieux ils sont armés pour devenir des acteurs de la revitalisation de leur territoire.

De plus, la commune et tous les acteurs du territoire doivent pouvoir se saisir des opportunités que les Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication (NTIC) peuvent offrir pour s'inscrire dans son temps et faire de Chastre une **Smart City rurale**.

5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente

La commune possède les outils traditionnels de communication. Ceux-ci sont aujourd'hui considérés comme insuffisants par les habitants. L'idée est donc de mettre en place un plan de communication à l'échelle de la commune, d'un part pour mieux transmettre les informations de la commune vers tous les citoyens et d'autre part, pour optimiser la diffusion des informations venant des citoyens et des associations. Ce plan de communication prendra en compte les supports traditionnels mais aussi les nouvelles opportunités qui pourront se présenter dans les années à venir (applications, réseaux sociaux, ...).

5.2 Renforcer l'implication des habitants dans le vie communale

Un manque de participation citoyenne, autant en termes d'offre que de participation en tant que telle, est décrié à Chastre. Cela risque, à terme, de causer une réelle rupture entre l'administration communale et les citoyens. Il faut donc à la fois simplifier les moyens de participation pour que tout le monde puisse y prendre part et offrir une meilleure visibilité, notamment auprès des jeunes, en montrant ce que fait le voisin et/ou les associations.

5.3 Faire de Chastre une « Smart City » rurale

A l'instar des communes semi-rurales, Chastre se trouve à la croisée des chemins : elle doit s'adapter à son temps afin de rester attractives et en compétition avec les grandes villes. Il lui faudra donc adopter des solutions à la fois durables et intelligentes qui amélioreront le cadre de vie de ses habitants. Cela peut passer tant par une consommation raisonnée de l'énergie (en agissant sur un poste facilement contrôlable comme l'éclairage) que par l'amélioration de l'accès aux NTIC (en s'équipant d'outils techniques en amont).

4.2.6 Défi 6 – Énergie

« Parions qu'en 2031, Chastre accordera une attention particulière à sa transition énergétique via une consommation d'énergie raisonnée ainsi qu'une production d'énergie plus durable tout en garantissant une bonne qualité de vie à ses concitoyens »

Pour rappel, l'énergie est une thématique majeure du développement durable. Chastre a déjà montré son engagement dans cette dynamique via l'évolution de son mix énergétique : d'une part, les consommations énergétiques liées aux produits pétroliers ont diminué et d'autre part, le nombre de panneaux photovoltaïques installés est assez important à l'échelle communale. De plus, la commune a élaboré un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) qui est régulièrement revu. Chastre souhaite ainsi renforcer son implication dans la transition énergétique à l'aide du PCDR et d'actions concrètes.

6.1 Diminuer de la consommation de la commune

La consommation d'énergie du secteur résidentiel représente une part importante des émissions de gaz à effet de serre de la commune. En vue de réduire ces émissions à l'échelle de la commune, différentes actions sont à mettre en place au niveau de la consommation en tant que telle, via la sensibilisation par rapport aux postes énergivores, et au niveau de l'isolation des bâtiments (existants et à construire). Il y a également la volonté d'agir sur l'éclairage public, autre poste très consommateur à l'échelle du territoire chastrois.

6.2 Réduire la consommation d'énergies fossiles

L'idée est de répondre aux enjeux énergétiques liés à l'urbanisation via la promotion des énergies renouvelables et via la promotion d'une mobilité alternative. En effet, il faudra réfléchir à la mise en place de dispositifs alternatifs de production d'énergie tout en conservant le cadre rural et paysager de la commune. De même, l'amélioration des conditions de circulations pour les modes de déplacement alternatifs devrait encourager les Chastrois à revoir leur façon de se déplacer. L'action couplée de ces deux aspects permettra une réduction globale du recours aux énergies fossiles.

4.3 Lien entre la stratégie communale et principes directeurs du développement durable

Le PCDR de Chastre s'inscrit dans la volonté globale de répondre aux différents objectifs du développement durable à l'échelle communale, au travers de différents projets répondant aux objectifs et, ainsi, aux défis.

La stratégie de développement de la commune est particulièrement orientée vers une amélioration du cadre de vie des habitants au travers des thématiques « Planète » et « Humanité ».

Le premier s'explique par la part importante des projets qui répondent au défi « Mobilité » (et le fait de repenser à la façon de se déplacer pour mitiger les changements climatiques) tandis que le deuxième s'explique par l'attention des Chastrois à leur qualité de vie et leur bien-être.

De façon plus précise, l'engagement de la commune vis-à-vis des objectifs du développement durable en fonction des différentes thématiques est repris dans le tableau ci-dessous et varie entre faible (+), moyen (++) et fort (+++)⁴ :

Humanité	++
Planète	+++
Prospérité	++
Paix	Sans objet
Partenariats	Sans objet

⁴ ⁴ Pour la bonne compréhension du tableau, il faut noter que la couleur rouge a été utilisée afin de mettre en évidence les modifications de classification (Faible - Moyen – Fort) par rapport à la situation en partie A et C.

5 PARTIE E – FICHES-PROJETS

5.1 Introduction

Cette partie reprend, sous forme de tableau, les 36 projets repartis selon 4 lots comme suit :

Lots	Année de mise en œuvre	Nombre de projet
Lot 0	Déjà réalisé ou en cours	5
Lot 1	Endéans les 3 premières années après la mise en œuvre du PCDR	10
Lot 2	Entre 3 et 6 ans après la mise en œuvre du PCDR	12
Lot 3	> 6 ans après la mise en œuvre du PCDR	9

Pour rappel, les fiches des lots 1, 2 et 3 sont susceptibles d'être interverties et de passer d'un lot à l'autre en fonction des fenêtres d'opportunités.

5.2 Fiches-projets

LOT 0					
N° DE PROJET	INTITULÉ DU PROJET	DÉFIS AUXQUELS RÉPOND LE PROJET	OBJECTIFS AUXQUELS RÉPOND LE PROJET	STATUT	ORIGINE
0.1	Limitation de l'éclairage du terrain de foot	Défi 1 – Environnement	1.2 Créer un maillage vert et bleu continu 1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local	La convention vient d'être signée avec l'ASE Chastre au Conseil communal 30 juillet 2019	Consultations de la population
		Défi 4 – Cohésion sociale	4.4 Améliorer la santé et l'accès aux soins		
		Défi 5 – Communication	5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale		
		Défi 6 - Energie	6.1 Diminution de la consommation de la commune		
0.2	Augmentation du nombre d'éducateurs de rue	Défi 4 – Cohésion sociale	4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale	Un éducateur supplémentaire a été engagé pour commencer le 1 ^{er} septembre 2019	Consultations de la population
			4.3 Lutter contre la pauvreté		
0.3	Réactivation de la commission consultative de sécurité routière	Défi 2 - Mobilité	2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village	Réalisé	Consultations de la population
			2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce		
		Défi 5 - Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente		
			5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale		
0.4	Création d'un Groupe « Création d'une journée découverte des associations citoyennes et communication »	Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois	En cours de réalisation avec Associ'Action	CLDR (sélection à la suite des consultations de la population et

			4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale		des Groupes de travail)
			4.3 Lutter contre la précarité		
			4.4 Améliorer la santé et l'accès aux soins		
		Défi 5 - Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente		
			5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale		
			5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale		
0.5	Création d'un label « Produits Chastroids » et « Artisans Chastroids » ainsi que la mise en place d'un marché hebdomadaire	Défi 1 – Environnement	1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local	En cours	Commune (avec intérêt important de la CLDR)
		Défi 3 – Economie	3.1 Soutenir les productions locales et artisanales		
			3.2 Favoriser la transition et le patrimoine agricole		
			3.4 Favoriser la synergie entre les entrepreneurs		
		Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente		
			5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale		

A noter qu'il existe d'autres projets proposés par les citoyens qui peuvent être réalisés en parallèle des projets du PCDR. Certains sont actuellement déjà en cours de réalisation. Tous ces projets sont repris en annexe.

LOT 1					
N° DE FICHE	INTITULÉ DE LA FICHE-PROJET	DESCRIPTION	COÛTS	DÉFIS AUXQUELS RÉPOND LA FICHE-PROJET	OBJECTIFS AUXQUELS RÉPOND LA FICHE-PROJET
1.1	Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic territorial)	Le projet consiste à actualiser les Plans communaux existants (PCM et Diagnostic environnemental) et qui encadrent le développement territorial tout en veillant à la cohérence de ces Plans entre eux. De même, il s'agira d'équiper la commune d'un nouvel outil, un GCU, qui viendra compléter le SDC.	179.685 €	Défi 1 – Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
				Défi 2 – Mobilité	1.2 Créer un maillage vert et bleu continu
					1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
					2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village
					2.2 Favoriser la multimodalité
					2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
					2.4 Coordonner et développer l'offre en transports alternatifs
					4.5 Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun
1.2	Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry	Le projet vise à renforcer les aspects environnementaux, biologiques et pédagogiques du site du Bois de Saint-Géry par son entretien et son aménagement.	248.685 €	Défi 4 – Cohésion sociale	5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
				Défi 5 – Communication	6.1 Diminuer la consommation de la commune
				Défi 6 - Energie	6.2 Réduire la consommation d'énergies fossiles
					1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
					1.2 Créer un maillage vert et bleu continu
1.2	Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry	Le projet vise à renforcer les aspects environnementaux, biologiques et pédagogiques du site du Bois de Saint-Géry par son entretien et son aménagement.	248.685 €	Défi 1 – Aménagement du territoire	1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
					4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le

					<div>rapprochement des Chastroids</div> <div>4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale</div> <div>4.7 Renforcer l'encrage social des écoles</div>
				Défi 5 – Communication	5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
1.3	Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades	<div>Le projet consiste à créer un réseau communal de mobilité douce destiné aux déplacements quotidiens et au tourisme de la commune. Ce réseau reliera les lieux stratégiques de la commune de la manière la plus directe possible tout en préservant la sécurité des utilisateurs.</div> <div>Il s'agira également, en tant que Smart city rurale, de communiquer avec les applications numériques promouvant le réseau cyclo-pédestre.</div>	En fonction des besoins établis dans le PCM	<div>Défi 2 – Mobilité</div> <div>Défi 4 – Cohésion sociale</div> <div>Défi 5 – Communication</div> <div>Défi 6 - Energie</div>	<div>2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village</div> <div>2.2 Favoriser la multimodalité</div> <div>2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce</div> <div>2.4 Coordonner et développer l'offre en transports alternatifs</div> <div>4.3 Lutter contre la pauvreté</div> <div>4.4 Améliorer la santé et l'accès aux soins</div> <div>4.7 Renforcer l'encrage social des écoles</div> <div>5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente</div> <div>5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale</div> <div>5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale</div> <div>6.2 Réduire la consommation d'énergies fossiles</div>
1.4	Rénovation de la salle des Golards en maison de village	Le projet prévoit la création d'une maison de village dans la salle des Golards et l'aménagement de ses abords. Cette infrastructure centrale et polyvalente sera rénovée et	416.018 €	<div>Défi 1 – Aménagement du territoire</div> <div>Défi 4 – Cohésion sociale</div>	<div>1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local</div> <div>4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le</div>

		destinée à abriter des activités associatives, sociales ou festives pour les habitants.			rapprochement des Chastroids 4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
				Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale 5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale
				Défi 6 - Energie	6.1 Diminuer la consommation de la commune
1.5	Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)	Le projet vise à renforcer la convivialité, l'accessibilité et la biodiversité du site du Bois de Castillon. Situé au Nord de l'administration communale, ce réaménagement s'inscrit en lien avec le projet de développement et de modernisation du pôle communal.	820.959 €	Défi 1 – Aménagement du territoire Défi 4 – Cohésion sociale Défi 5 – Communication	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural 1.2 Créer un maillage vert et bleu continu 1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local 4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastroids 4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.3 Lutter contre la pauvreté 4.4 Améliorer la santé et l'accès aux soins 4.7 Renforcer l'encrage social des écoles 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale

1.6	Création d'un plan de communication (Actions solidaires, coordination, réseautage, animation des acteurs culturels)	De manière globale, le projet vise à développer un plan de communication cohérent et coordonné, ciblé en fonction des acteurs visés, en s'appuyant sur les moyens déjà mis en œuvre et en créant de nouveaux outils pour répondre aux besoins de chacun.	39.325 €	Défi 1 – Aménagement du territoire	1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
				Défi 3 – Economie	3.1 Soutenir les productions locales et artisanales
					3.2 Favoriser la transition et le patrimoine agricole
					3.3 Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges
					3.4 Favoriser la synergie entre les entrepreneurs
Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastroids				
	4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale				
	4.3 Lutter contre la pauvreté				
Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente				
	5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale				
	5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale				

1.7	Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroix en maison de village	Le projet prévoit la rénovation de l'ancienne école de Villeroix en vue d'en faire une maison de village. Il s'agira aussi d'aménager ses abords. Cette infrastructure centrale et polyvalente sera destinée à abriter des activités associatives, sociales ou festives pour les habitants. Sa gestion sera établie par un comité de quartier (Cogesev) pouvant encadrer l'occupation des lieux.	488.179 €	Défi 1 – Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
				Défi 4 – Cohésion sociale	1.2 Créer un maillage vert et bleu continu
					1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
					4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastroids
					4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité

					sociale 4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
				Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale 5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale
				Défi 6 - Energie	6.1 Diminuer la consommation de la commune
1.8	Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts à destinations diverses (enseignement, rencontres, évènements culturels, ...)	Le projet vise la mise en place d'un réseau de structures extérieures couvertes sur l'ensemble du territoire chastrais. Celles-ci pourront être utilisées par tous les citoyens, les jeunes comme les adultes.	332.834 €	Défi 1 – Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural 1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
				Défi 3 – Economie	3.1 Soutenir les productions locales et artisanales 3.3 Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges
				Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrais 4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.7 Renforcer l'encrage social des écoles
				Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale 5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale

1.9	Lutte contre les inondations et coulées de boue	Le projet vise à compléter les mesures déjà mises en place pour lutter contre les coulées de boues mais aussi à intervenir en prévision des événements de grandes pluies dont peuvent résulter des inondations. Il est donc prévu de permettre à Chastre de lutter contre ce type de désagréments grâce à une vision globale à plus long terme.	Dépend des besoins établis par le groupe de travail	Défi 1 – Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
				Défi 4 – Cohésion sociale	4.3 Lutter contre la pauvreté
				Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
1.10	Création d'une vraie place communale à Chastre (intégration de la drève)	Le projet vise à créer une place (espace à vivre) via l'installation d'une zone de rencontre étendue aux abords de l'église Notre-Dame. Celle-ci sera reliée à l'administration communale via le réaménagement de la Drève. L'église, le cimetière, la cure et son jardin y seront intégrés afin d'étoffer la scénographie des lieux et d'y renforcer le maillage végétal.	946.958 €	Défi 1 – Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
				Défi 2 – Mobilité	1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
					2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village
					2.4 Coordonner et développer l'offre en transports alternatifs
				Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois
					4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale
					4.7 Renforcer l'encrage social des écoles
				Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente
					5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale

LOT 2

N° DE FICHE	INTITULÉ DE LA FICHE-PROJET	DESCRIPTION	DÉFIS AUXQUELS RÉPOND LA FICHE-PROJET	OBJECTIFS AUXQUELS RÉPOND LA FICHE-PROJET
2.1	Mise en œuvre d'un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu	Il s'agira de protéger et renforcer les éléments déjà existants des deux maillages, bleu et vert. Il s'agira également de multiplier les zones tampons et les couloirs potentiels de liaison entre les espaces écologiquement optimaux des deux vallées pour le développement de la faune et la flore.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural 1.2 Créer un maillage vert et bleu continu 1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
			Défi 3 - Economie	3.2 Favoriser la transition et le patrimoine agricole
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer les lieux et opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois 4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.7 Renforcer l'ancrage local des écoles
			Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
2.2	Élaboration d'un plan de gestion du patrimoine chastrois (chapelles, tumuli, points d'eau, ...)	Le projet a pour but l'identification des différents éléments du petit patrimoine chastrois pour mettre en place leur restauration, leur valorisation et leur promotion auprès des habitants et des potentiels visiteurs.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural 1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
			Défi 3 - Economie	3.1 Soutenir les productions locales et artisanales
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer les lieux et opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois

				4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.7 Renforcer l'ancrage local des écoles
			Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale 5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale
2.3	Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage, ...)	Le projet vise à développer des actions principalement tournées autour de l'autopartage, du covoiturage et de l'amélioration des transports publics.	Défi 2 – Mobilité	2.2 Favoriser la multimodalité 2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce 2.4 Coordonner et développer l'offre en transports alternatifs
				4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.3 Lutter contre la pauvreté 4.4 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
				5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale 5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale
			Défi 4 – Cohésion sociale	6.2 Réduire la consommation des énergies fossiles
			Défi 5 – Communication	
			Défi 6 - Energie	
2.4	Création d'espaces partagés dans les villages et des zones 30 et sécurisation des cœurs de villages	Le projet vise à créer et développer des espaces de rencontres pour les Chastrois au centre des différents villages et au sein desquels pourront se côtoyer piétons, cyclistes et automobilistes en toute sécurité. Tous les usagers de l'espace bénéficieront des mêmes droits, sans qu'il soit accordé une priorité particulière à l'un deux.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
			Défi 2 – Mobilité	2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village 2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer les lieux et opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois 4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.4 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés

				4.7 Renforcer l'ancrage local des écoles
			Défi 6 - Energie	6.2 Réduire la consommation des énergies fossiles
2.5	Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161	Le projet vise à créer une connexion directe de mobilité douce depuis le quartier de la gare de Chastre jusqu'à la gare de Gembloux. Elle prendra la forme d'une piste cyclo-piétonne partagée et aménagée le long de la ligne 161 du chemin de fer. Cette nouvelle voie se reconnectera au réseau existant du RAVeL - ligne 147, qui relie les 3 pôles urbains de Sombreffe, Gembloux et Perwez.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
			Défi 2 – Mobilité	2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village
				2.2 Favoriser la multimodalité
				2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
				2.4 Coordonner et développer l'offre en transports alternatifs
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.3 Lutter contre la pauvreté
				4.4 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
			Défi 6 - Energie	6.2 Réduire la consommation des énergies fossiles
2.6	Amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles	Le projet a pour ambition d'aménager des espaces de convivialité aux abords des écoles et de mieux encadrer la circulation des écoliers.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
			Défi 2 – Mobilité	1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
				2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village
				2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
				2.4 Coordonner et développer l'offre en transports alternatifs
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer les lieux et opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrais
				4.7 Renforcer l'ancrage local des écoles
			Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente
				5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
			Défi 6 - Energie	6.2 Réduire la consommation des énergies fossiles

2.7	Développement de projets de circuits courts et promotion des entrepreneurs locaux	Le projet a pour but de valoriser les systèmes de circuits courts déjà mis en place au sein de la commune et d'aider les personnes désireuses de s'inscrire dans cette dynamique. L'idée est de mettre à disposition un lieu où ces échanges peuvent avoir lieu et/ou en permettant un réseautage entre les différents acteurs et ainsi de faire émerger de nouveaux circuits.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
			Défi 2 – Mobilité	2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village 2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
			Défi 3 - Economie	3.1 Soutenir les productions locales et artisanales 3.2 Favoriser la transition et le patrimoine agricole 3.3 Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges 3.4 Favoriser la synergie entre les entrepreneurs
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois 4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.3 Lutter contre la pauvreté 4.4 Améliorer la santé et l'accès aux soins 4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
			Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale 5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale
			Défi 6 - Energie	6.2 Réduire la consommation des énergies fossiles
2.8	Rénovation de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal	Le projet s'inscrit dans la volonté d'affirmer la gare comme un pôle à la fois convivial et intermodal. Il vise à améliorer l'accessibilité et les fonctions au sein du quartier de la gare afin de mieux répondre aux besoins des usagers et de promouvoir des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural 1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
			Défi 2 – Mobilité	2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village 2.2 Favoriser la multimodalité 2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce 2.4 Coordonner et développer l'offre en

				transports alternatifs
			Défi 3 - Economie	3.3 Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastros 4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.3 Lutter contre la pauvreté
			Défi 5 – Communication	5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale
			Défi 6 - Energie	6.2 Réduire la consommation des énergies fossiles
2.9	Rénovation de la place de la Féchère	Ce projet a pour but d'améliorer la convivialité et la sécurité au quotidien. Il s'inscrit dans le projet plus global de réorganisation des cœurs de village. Il s'agira d'opérer à une transformation de la place « parking » en un lieu qui donne envie de s'y arrêter et qui se prête à la rencontre et au repos : un espace dédié aux convivialités offrant plusieurs ambiances.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural 1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
			Défi 2 – Mobilité	2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village 2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastros 4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.3 Lutter contre la pauvreté 4.4 Améliorer la santé et l'accès aux soins
			Défi 5 – Communication	5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale 5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale
2.10	Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et le citoyens - Mieux soutenir les agriculteurs chastros au quotidien	Le projet vise à améliorer et multiplier les interactions entre les citoyens et les agriculteurs. Ces interactions seront axées sur l'écoute mutuelle des deux milieux. Il s'agit également de mieux soutenir les agriculteurs qui souhaitent faire évoluer leur activité vers l'économie locale ou vers la transition.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural 1.2 Créer un maillage vert et bleu continu 1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
			Défi 3 - Economie	3.1 Soutenir les productions locales et artisanales 3.2 Favoriser la transition et le patrimoine

				agricole
				3.4 Favoriser la synergie entre les entrepreneurs
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastroids
				4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale
				4.3 Lutter contre la pauvreté
				4.7 Renforcer l'ancrage local des écoles
			Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente
				5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
2.11	Adaptation de l'éclairage local	L'objectif poursuivi par ce projet consiste en l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments et des équipements (publics et privés) via la mise en place d'un éclairage intelligent. Il s'agira également de diminuer l'impact de la pollution lumineuse tant pour les habitants que pour la faune. Le projet consiste donc à repenser l'éclairage de la commune.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
				1.2 Créer un maillage vert et bleu continu
				1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.4 Améliorer la santé et l'accès aux soins
			Défi 5 – Communication	5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
				5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale
			Défi 6 - Energie	6.1 Diminution de la consommation de la commune
2.12	Dynamisation des églises (rationaliser et en faire un usage partagé)	Le projet vise à dynamiser les églises (publiques et privées) par deux types d'actions : la restauration des bâtiments et l'utilisation partagée de ceux-ci.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastroids
				4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale
				4.4 Améliorer la santé et l'accès aux soins
				4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés

				4.7 Renforcer l'ancrage local des écoles
			Défi 5 – Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente
				5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
				5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale

LOT 3				
N° DE FICHE	INTITULÉ DE LA FICHE-PROJET	DESCRIPTION	DÉFIS AUXQUELS RÉPOND LA FICHE-PROJET	OBJECTIFS AUXQUELS RÉPOND LA FICHE-PROJET
3.1	Développement de projets d'économie circulaire	Le but du projet est de permettre et de favoriser l'émergence des initiatives qui donnent vie aux principes de l'économie circulaire et/ou l'économie sociale.	Défi 3 - Economie	3.1 Soutenir les productions locales artisanales
			Défi 4 – Cohésion sociale	3.2 Favoriser la transition et le patrimoine agricole
				3.3 Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges
				3.4 Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux
				4.1 Renforcer et développer les lieux et opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois
3.2	Création d'un "tiers-lieu" mi-ferme mi-bureau - Mix atelier rural/maison multiservices	Le projet consiste à créer un espace qui sera exploité à la fois comme un atelier rural et comme une maison multi-services.	Défi 5 - Communication	4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale
				4.3 Lutter contre la précarité
				4.4 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
				5.3 Faire de chastre une Smart City rurale
				1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
3.2	Création d'un "tiers-lieu" mi-ferme mi-bureau - Mix atelier rural/maison multiservices	Le projet consiste à créer un espace qui sera exploité à la fois comme un atelier rural et comme une maison multi-services.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
			Défi 3 - Economie	3.1 Soutenir les productions locales artisanales
				3.2 Favoriser la transition et le patrimoine agricole
				3.3 Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges
				3.4 Favoriser la synergie entre les

				entrepreneurs locaux
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer les lieux et opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois 4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
			Défi 5 - Communication	5.3 Faire de chastre une Smart City rurale
			Défi 6 - Energie	6.1 Diminuer la consommation de la commune 6.2 Réduire la consommation d'énergies fossiles
3.3	Aménagement d'une liaison douce vers le N4 à partir de Blanmont	Le projet vise la création d'une liaison cyclo-piétonne sécurisée reliant le village de Blanmont à la N4. Il s'agira d'installer une piste cyclable et piétonne séparée en site propre permettant de relier la commune de Chastre à la N4 en mobilité douce.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
			Défi 2 – Mobilité	2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village
				2.2 Favoriser la multimodalité
				2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
				2.4 Coordonner et développer l'offre en transports alternatifs
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.3 Lutter contre la précarité 4.4 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
Défi 6 - Energie	6.2 Réduire la consommation d'énergies fossiles			
3.4	Rénovation de la place de Cortil	Le projet vise la transformation de la place Cortil en un lieu convivial, ludique et sécurisé. Il s'agira d'un espace de loisir offrant diverses ambiances.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.1 Encadrer l'aménagement du territoire et améliorer le cadre rural
			Défi 2 – Mobilité	2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de village
				2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer les lieux et opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois
				4.3 Lutter contre la précarité
3.5	Création d'une maison de jeunes	Le projet consiste à installer, au sein de la commune, un espace spécialement dédié aux jeunes.	Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois

				4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale
				4.3 Lutter contre la pauvreté
				4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
			Défi 5 - Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente
				5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
				5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale
3.6	Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires	Le projet vise à créer une structure médico-sociale pour Chastre afin de répondre à l'offre médicale relativement limitée de la commune.	Défi 3 - Economie	3.4 Favoriser la synergie entre les entrepreneurs
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.3 Lutter contre la précarité
				4.4 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
				4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
			Défi 5 - Communication	5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente
3.7	Optimisation et mutualisation des installations sportives	Le projet consiste à optimiser la qualité et la diversité de l'offre sportive sur le territoire communal.	Défi 1 - Aménagement du territoire	1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
			Défi 4 – Cohésion sociale	4.1 Renforcer et développer les lieux et opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois

				4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.3 Lutter contre la précarité 4.4 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés 4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
3.8	Amélioration de l'accès aux technologies de communication (Smart city, ...)	Le projet devra permettre à tous les citoyens d'avoir accès aux différentes informations nécessaires locales (activités des associations, nouvelles infrastructures au sein de la commune et des communes limitrophes, entreprises locales, etc....). L'accent devra être mis sur les moyens numériques et les technologies de communication.	Défi 4 – Cohésion sociale Défi 5 - Communication	4.1 Renforcer et développer les lieux et opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois 4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.3 Lutter contre la précarité 4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés 5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale 5.3 Faire de Chastre une Smart City rurale
3.9	Diversifier et équilibrer le parc immobilier chastrois	Le projet consiste à faire évoluer le parc immobilier afin que celui-ci entre en adéquation avec l'évolution et les projections démographiques (qui tendent vers une augmentation de la population à Chastre) ainsi qu'avec une vision plus actuelle axée sur le développement durable.	Défi 4 – Cohésion sociale Défi 5 - Communication	4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale 4.3 Lutter contre la précarité 4.5 Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun 4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés 5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale

6 PARTIE F – TABLEAU RÉCAPITULATIF

Afin d'avoir une vision globale des objectifs (et défis) auxquels répondent les différents projets, un tableau croisé « projet x objectifs par défi » a été réalisé.

Ainsi, différents constats ont pu être mis en évidence :

- ♦ En moyenne, un objectif est rencontré par 12 projets ;
- ♦ 3 objectifs sont particulièrement rencontrés. Il s'agit de l'objectif « Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastroids » ; « Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers, les villages – favoriser la mixité sociale » et « Adopter une communication « pour tous » et plus transparente » ;
- ♦ L'objectif le moins rencontré correspond à l'objectif « Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun » suivi des objectifs « Favoriser la multimodalité » et « Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges ».